

L'ACTUALITÉ
JURIDIQUE
DROIT ADMINISTRATIF

AIDA

Dossier
Page 779

ACTUALITÉ DU CONTRÔLE DE PROPORTIONNALITÉ

Souvent considéré comme une invention de la Cour constitutionnelle allemande, le contrôle du juge sur la proportionnalité des mesures dont la légalité est mise en doute devant lui est présent dans la jurisprudence du Conseil d'Etat, du Conseil constitutionnel, de la CJUE et de la CEDH.



Version numérique incluse *



DROITS FONDAMENTAUX

La souveraineté du droit nobiliaire

p. 815

Les règles issues du droit nobiliaire continuent de s'épanouir pour déterminer la transmission des titres, alors même qu'elles seraient contraires aux principes républicains.

FONCTION PUBLIQUE

Adieu ENA, Bonjour ISP

p. 764

Le Président de la République a annoncé le 8 avril sa décision de mettre fin à l'accès direct aux grands corps. Celui-ci ne serait possible qu'après plusieurs années sur le terrain.

POLICE

Manifester en période de pandémie : une liberté restreinte mais non éteinte

p. 819

L'état d'urgence sanitaire ne saurait permettre au pouvoir réglementaire de soumettre la liberté de manifestation à un régime d'autorisation.

DALLOZ



9 782996 321147

HEBDOMADAIRE – 19 avril 2021 – N° 14 – 2021

Pages 761 à 824

AJDA

31-35, rue Froidevaux,
75685 - Paris cedex 14
Tél. : 01 40 64 54 54
Fax : 01 40 64 54 66

Pour joindre un correspondant,
composez le : 01 40 64 suivi des
chiffres figurant à la suite de son nom

Hebdomadaire - 77^e année

Président,
Directeur de la publication
Renaud Lefebvre

RÉDACTION

aj@dalloz.fr

Rédacteurs en chef

Fabrice Melleroy

Marie-Christine de Montecler (5474)

Rédacteur en chef adjoint

Jean-Marc Pastor (5405)

Rédaction

Carine Biget (5435)

Emmanuelle Maupin (5306)

Conseil scientifique

Céline Faivre, Yves Jégouzo,

Christine Maugué, Nicolas Portier,

Vincent Potier, Loïc Poupot,

Nil Symchowicz,

Didier Truchet, Philippe Yolka

1^{er} secrétaire de rédaction

Caroline Charrier (5368)

Secrétaires de rédaction

Sylvie De Sousa (5455)

Anne Tuttle (5338)

Rédacteur en chef technique

Raphaël Henriques (5294)

ABONNEMENTS / MARKETING

Directrice des abonnements

Yvette Nay

80, avenue de la Marne,

92541 Montrouge cedex

ventes@dalloz.fr

Responsable relation clients

Ginette N'Koua

01 40 92 20 85

Publicité

Sandrine Touton Michel

Tél. : 01 40 92 20 24

publicite@lefebvre-sarrut.eu

France métropolitaine 1 an :

745,33 € TTC

Etranger 1 an : 796,00 € HT

Prix au numéro : 36,76 € TTC

L'Actualité juridique

droit administratif est éditée par

EDITIONS DALLOZ

SAS au capital de 3 956 040 €

Siège social : 31-35, rue Froidevaux

75685 Paris Cedex 14

RCS Paris 572 195 550,

CODE APE 5811 Z

N° SIRET 572 195 550 00098

N° TVA FR 69 572 195 550

N° CPPAP : 1222 T 79888

JOUVE Print,

733, rue Saint-Léonard,

53100 Mayenne

Dépôt légal - avril 2021

Société des Editions Lefebvre-Sarrut

© Editions Dalloz - L'Actualité

juridique droit administratif,

avril 2021



Origine du papier : Portugal
Taux de fibres recyclées : 0 %
Prot : 0,08 kg/t

SOMMAIRE..

N° 14/

hebdomadaire - 19 avril 2021

pages 761 à 824

🐦 Retrouvez l'AJDA sur Twitter @AJDA_Dalloz

AU FIL DE L'ACTUALITÉ

765 Marchés publics : ce qui a changé au 1^{er} avril

Depuis le 1^{er} avril, les acheteurs publics disposent de six nouveaux cahiers des clauses administratives générales. Un décret d'application de la loi ASAP est également applicable à la même date.

766 Principes de la République : les sénateurs durcissent le texte

Par de nombreux amendements, le Sénat a durci le ton du projet de loi confortant le respect des principes de la République et de lutte contre le séparatisme, qu'il a adopté le 12 avril.

769 Filmer le procès sans en faire un spectacle

La mesure emblématique du projet de loi pour la confiance dans l'institution judiciaire, présenté au conseil des ministres du 14 octobre, est la possibilité de filmer ou enregistrer les procès, y compris devant les juridictions administratives.

JURISPRUDENCE COMMENTÉE

810 État d'urgence sanitaire et procédure pénale

Note de Michel Verpeaux

Le Conseil constitutionnel a déclaré contraires à la Constitution deux dispositions de l'ordonnance du 25 mars 2020 portant adaptation de la procédure pénale à la situation sanitaire.



*À l'aide de vos identifiants, retrouvez votre revue sur Dalloz-Revues.fr et sur l'appil Dalloz pour smartphone et tablette.

761 TRIBUNE

- 761 Les libertés économiques enfin admises au pays des droits fondamentaux ?, par Sébastien Brameret

764 AU FIL DE L'ACTUALITÉ

- 764 Adieu ENA, bonjour ISP
- 765 Marchés publics: ce qui a changé au 1^{er} avril
- 765 Quand un agent contractuel peut légitimement refuser le renouvellement de son contrat
- 766 Principes de la République: les sénateurs durcissent le texte
- 766 Entrée en vigueur de la délibération approuvant un plan local d'urbanisme
- 767 L'irrégularité du bulletin de vote n'entraîne pas forcément l'annulation de l'élection
- 767 Une loi pour encourager l'enseignement des langues régionales
- 768 Notification d'un refus de permis de construire et naissance d'un permis tacite
- 768 Une demande de naturalisation peut être rejetée du fait de liens avec un tiers
- 769 Filmer le procès sans en faire un spectacle
- 769 Exclusion de garantie en matière d'assurance des hôpitaux
- 770 Le maire n'est pas compétent en matière de déchets situés sur une installation classée
- 770 Formation des élus: le Sénat retouche les ordonnances
- 770 Des adaptations trop imprécises du règlement de l'Assemblée nationale
- 771 Enseignement hors contrat et autorité de la chose jugée au pénal

- 771 Continuité de la résidence habituelle pendant les périodes d'incarcération
- 772 Adoption définitive de la loi visant à améliorer le système de santé
- 772 Et revoilà l'Autorité de régulation de la communication audiovisuelle et numérique
- 773 Régularisation d'une requête DALO assortie de conclusions indemnitaires
- 773 Le droit à l'instruction de l'enfant justifie les contrôles de l'enseignement à domicile
- 774 Légalité du régime d'autorisation préalable pour l'exploitation de la 5G
- 774 Rejet du recours contre les redevances pour la 5G
- 775 Les règles sanitaires pour les élections départementales et régionales
- 775 Moyens invocables à l'appui d'un refus de mettre fin au contrat
- 775 Apposer des logos d'associations sur un tract électoral relève de la manœuvre

778 VEILLE DE JURISPRUDENCE

- 778 Contestation d'une redevance d'assainissement
- 778 Les détenus qui travaillent n'ont pas droit à des congés payés

779 DOSSIER

ACTUALITÉ DU CONTRÔLE DE PROPORTIONNALITÉ

- 780 Le contrôle de proportionnalité dans la jurisprudence administrative, par Sophie Roussel

- 786 Le contrôle de proportionnalité au Conseil constitutionnel, par Valérie Goessel-Le Bihan
- 793 Le contrôle de proportionnalité dans la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme, par Catherine Gauthier
- 800 Le contrôle de proportionnalité par la Cour de justice de l'Union européenne, par Freya Clausen
- 805 Un succès d'exportation: la conception allemande du contrôle de proportionnalité, par Thomas Hochmann

810 JURISPRUDENCE COMMENTÉE

- 810 État d'urgence sanitaire et procédure pénale, Cons. const. 15 janvier 2021, Cons. const. 29 janvier 2021, note Michel Verpeaux
- 815 La souveraineté du droit nobiliaire - A propos de la transmission des titres de noblesse, CE 12 février 2021, *de Broglie*, note Christophe Roux
- 819 Manifester en période de pandémie: une liberté restreinte mais non éteinte, CE 15 janvier 2021, *Confédération générale du travail*, note Jean-Charles Jobart

824 INDEX
